Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D149_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 9 novembre 2026

Service référent : Services Techniques

Objet : Coopération intercommunale – Electricité - Rapport d'activité de l'exercice 2025 de Morbihan Energies

L'An deux mil vingt-six, le 09 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 novembre 2026, s'est réuni à la Maison des Association en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN,

Représentés : Mme Corinne GONTARD représentée par M. Nicolas LECOMTE ; M Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D149_2026-DE

Séance du conseil municipal du lundi 9 novembre 2026

Délibération N°149/2026

Service référent : Services Techniques

Objet : Coopération intercommunale – Electricité - Rapport d'activité de l'exercice 2025 de Morbihan Energies

Rapporteur : Monsieur Hugues VANNIER, adjoint aux Travaux, aux Espaces Verts et à la Propreté,

Exposé :

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité de l'établissement public de coopération intercommunale est communiqué chaque année aux communes membres.

Le rapport d'activité 2025 de Morbihan Énergies, syndicat regroupant les 249 communes du Morbihan et 13 intercommunalités à fiscalité propre, présente les principales actions menées dans les domaines de l'électricité, de l'éclairage public, de la transition énergétique, des mobilités électriques, des énergies renouvelables et du numérique.

Nombre d'agents 65. Budget : 82.6 M€ dont éclairage public 19.05 M€, Energies renouvelables 4.31M€, Electricité 29.20 M€, subventions versées travaux 3.81 M€, subventions aux communes 0.63M€, gestion syndicat 5.62 M€.

Électricité

En 2025, 30 M€ HT a été consacrés aux travaux sur les réseaux électriques, notamment à leur sécurisation, aux raccordements et à l'effacement des réseaux. Le programme de résilience s'est poursuivi.

Les principales opérations comprennent :

- 192 opérations de fiabilisation et de sécurisation, pour un montant de 11 millions d'euros ;
- 339 opérations de raccordement, pour 8,5 millions d'euros ;
- 83 opérations d'effacement des réseaux, pour 9,1 millions d'euros.

Près de 100 communes ont également bénéficié d'un programme exceptionnel d'enfouissement des réseaux électriques, doté d'une enveloppe de 10,5 millions d'euros HT.

Concernant la qualité de la distribution électrique, le temps moyen de coupure par usager s'établit à 93,45 minutes en 2025, contre 111.4 minutes en moyenne départementale, soulignant la nécessité de poursuivre les investissements sur les réseaux (suppression des réseaux fils nus).

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D149_2026-DE

Éclairage public

Morbihan Énergies a consacré plus de 13 millions d'euros HT aux investissements en éclairage public en 2025. Le programme de rénovation des équipements énergivores a permis le remplacement de près de 8 000 luminaires et l'installation de 1 000 horloges connectées, au bénéfice d'environ 180 communes.

À fin 2025, le syndicat assurait la maintenance de 91 155 points lumineux.

Environ 50 000 points lumineux étaient pilotables à distance grâce aux horloges connectées, permettant d'adapter les horaires de fonctionnement et de réduire les consommations énergétiques.

Transition énergétique et rénovation des bâtiments

Le développement de la production locale d'électricité constitue un axe majeur de l'action du syndicat. En 2025 :

- 14 nouvelles centrales photovoltaïques ont été mises en service ;
- 20 installations supplémentaires sont entrées en phase de travaux ;
- 11 nouveaux projets ont été engagés, pour un montant de 2,2 millions d'euros et une puissance prévisionnelle de 1,530 MWc.

À fin 2025, le parc photovoltaïque construit par Morbihan Énergies comptait 91 centrales, représentant une puissance installée de 5,28 MWc et une production annuelle de 6 340 MWh.

Le syndicat poursuit également son accompagnement des collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Près de 2,5 millions d'euros HT ont été investis en 2025 dans des actions ciblées d'amélioration des équipements techniques, d'instrumentation et de pilotage énergétique.

Mobilité électrique

Le réseau départemental de recharge pour véhicules électriques compte 270 bornes, dont 30 à charge rapide. En 2025, le seuil de 100 000 recharges annuelles a été dépassé, contre seulement 5 000 en 2018.

Le syndicat poursuit l'adaptation de ses infrastructures aux nouveaux usages, tout en travaillant à l'équilibre financier de ce service.

Innovation numérique et gestion intelligente des équipements

L'année 2025 a été marquée par la mise en service d'un système d'hypervision permettant de centraliser les données issues des équipements publics et d'en optimiser le fonctionnement.

Ce dispositif contribue notamment au pilotage de l'éclairage public et des bâtiments. Plus de 60 sites bénéficiaient ainsi d'un pilotage intelligent de leurs équipements, favorisant le suivi des consommations, la détection des anomalies et l'amélioration de la performance énergétique.

Le syndicat a également poursuivi la modernisation de ses outils de gestion des travaux, de maintenance et de suivi patrimonial.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D149_2026-DE

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de la communication du rapport pour l'année 2025.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du28 octobre 2026, la Commission municipale a pris acte de la communication du rapport.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activités 2025,

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2025 ;

DIT que la présente délibération sera transmise aux services municipaux concernés pour information.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 10 novembre 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick LE ROUX

R.A.A. : 2026
Classification actes : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – 5.7 – INTERCOMMUNALITÉ
Publié le 13 novembre 2026